



N° affiliation FFTA : 1017032

Procès Verbal de l' A.G.[n°16]

Sur invitation de son Président, J.L.RUAULT, les Membres LICENCIE(E)S FFTA, Membres SYMPATHISANTS et Autres ainsi que le Comité Directeur Élargi de l'association se sont réunis, en Salle Des mariages de la mairie de 17410 Saint-Martin de Ré, le Vendredi 11 Octobre 2024 pour y exercer leur droit d'Assemblée Générale [exercice 2024/2025).

En cette année olympique, les membres du bureau sont tous démissionnaires. Un appel à candidatures a été fait en aval, et une liste sera soumise au vote à bulletin secret en fin de séance et un nouveau bureau verra le jour.

A 19h15 après le contrôle des feuilles d'émargements, Mr le Président a pu faire constater aux participants que le quorum statutaire était atteint, lui permettant ainsi d'officialiser la prise en compte des débats de cette assemblée.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE N° 16(Exercice 2024/2025)

Préambule

Tout d'abord nous vous informons que les séances de tir seront maintenues pendant les vacances de la Toussaint, la salle de sport restant ouverte .

Prise de Parole de notre président, Jean Louis Ruault :

Bonjour à toutes et à tous,

Avant tout, je souhaite vous remercier pour votre présence aujourd'hui. C'est avec un grand plaisir que je vous accueille à notre Assemblée Générale annuelle des Archers de Ré. Votre engagement et votre passion pour le tir à l'arc font la force de notre club, et c'est grâce à chacun d'entre vous que nous avons pu réaliser de belles choses au cours de l'année écoulée.

Cette réunion est l'occasion pour nous de faire le point sur nos réalisations, d'évaluer les défis rencontrés, et de discuter ensemble de notre avenir. C'est également un moment précieux pour échanger des idées, partager nos expériences, et poser les bases de nos projets futurs.

L'année écoulée a été riche en événements, avec des moments de joie, des succès individuels et collectifs, ainsi que des défis que nous avons surmontés ensemble. Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur ces points dans le rapport annuel que nous allons vous présenter. Mais avant cela, je souhaite mettre en avant la contribution exceptionnelle de chaque membre. Votre dévouement à l'entraînement, à la compétition, et à l'organisation d'événements a été crucial pour le dynamisme et la réussite de notre club.

Nous aborderons également les projets pour l'année à venir, ainsi que les améliorations que nous envisageons pour rendre notre expérience encore plus enrichissante. Votre avis et vos suggestions

seront essentiels pour orienter nos décisions et continuer à faire évoluer notre club dans la bonne direction.

Ensemble, continuons à viser l'excellence, à renforcer notre esprit d'équipe, et à cultiver notre passion pour le tir à l'arc. Je suis convaincu que cette Assemblée Générale sera constructive et inspirante pour nous tous.

Actuellement le nombre de licenciés à jour de leur cotisation est de 29 archers dont 10 femmes et 4 jeunes

Sans plus tarder, je vous invite à commencer notre ordre du jour. Merci encore pour votre présence et votre engagement.

Nous clôturerons cette réunion pas un verre de l'amitié et plus si affinités.

Le Quorum étant atteint, nous pouvons démarrer l'assemblée générale.

Vote P.V. antérieur

Sans aucune abstention, le procès-verbal de l'A.G 15 est voté à l'unanimité.

Ordre du jour

- **Nombre d'adhérents à ce jour et vote des tarifs des licences au titre de 2024/2025.**
- **Organisation de la buvette du vide grenier d'automne (si elle a lieu).**
- **Organisation des cours en salle et en extérieur.**
- **Calendrier des Manifestations, animations et initiations 2024-2025.**
- **Usage et amélioration du Pas de Tirs de "La CIBLE" (Entretien, évolution, etc.) Et information sur l'acquisition des matériaux pour la conception d'un préau.**
- **Information sur les formations arbitres et entraîneurs.**
- **Achat immédiat, la demande de subvention a été faite sur la base d'achat de 12 pailles carrées pour nos concours salles.**

Manifestations 2023/2024

En Septembre 2023 nous étions absents de la Fête des associations, beaucoup de bénévoles étant en vacances.

Le 20 Octobre 2023 nous nous sommes réunis pour notre assemblée générale n°15.

Le lendemain, le 21 octobre 2023 beaucoup de nos archers se sont retrouvés chez « Mamie » afin de l'aider à nettoyer son terrain que nous utilisons pour notre fête du club et que nous envahissons avec plaisir. Une action basée sur le volontariat qu'une grande partie de nos archers ont accepté.

Le 29 octobre 2023 nous devions tenir la buvette de la brocante de Saint Martin mais cette dernière a été annulée à cause de la météo.

Les 4 et 5 Novembre 2023, notre concours 2 x 18 mètres et jeunes . Nous en reparlerons plus tard.

Le 19 Janvier 2024 , notre traditionnelle Galette des rois a réunie une grande partie de nos adhérents.

Au mois de Mars nous nous sommes retrouvés pour le nettoyage du pas de tir extérieur. Comme d'habitude beaucoup de volontaires .

Le 7 Avril 2024 la clôture salle a vu beaucoup de visiteurs venir partager les jeux d'arcs avec nos archers . Ambiance garantie comme toujours.

Le 21 Avril 2024 notre concours Nature dans les remparts de Saint Martin . Nous en reparlerons .

Le 9 mai 2024 buvette de la brocante de Saint Martin . Gros succès comme d'habitude.

Le 14 juillet 2024 notre incontournable fête du club, chez Mamie. Conviviale avec un nouveau parcours laissé au bon vouloir de Gaëlle et Nadine, qui s'est avéré un peu plus compliqué...Il ne fallait pas les laissées seules.....Le tir du Roi à vu couronner une reine en la personne de Gaëlle.....

Le 8 septembre 2024 fête des associations . Celle ci a été déplacée dans la salle du Bois plage à cause de la météo annoncée, très pluvieuse. Aucune initiation possible, juste une présentation du club avec beaucoup d'archers présents pour accueillir les personnes intéressées, beaucoup de nouveaux contacts. Nous déplorons néanmoins un manque d'organisation pour la restauration au niveau des exposants,les food-trucks prévus n'étant pas venus, bien sur rattrapée avec brio par nos archers présents.

Je passe la parole à notre trésorière Gaëlle Lamousse pour le rapport financier :

Rapport financier

Prise de parole de la trésorière, Gaëlle Lamousse :

L'année passée nous avons eu 9498,09€ de charges et 10 257,50€ de produits dont 934€ de licences.

Pour ne pas changer les habitudes, notre association a tenu la buvette du vide grenier de printemps. Cette manifestation nous a permis de récolter 1429,78 €.

L'organisation des compétitions (salle et tir nature) représente également un apport financier non négligeable. Cette année, nos deux compétitions nous ont rapportées un total de 1047,75€. Ce qui représente 200€ de plus que l'année dernière et le double de 2022 !!!

L'année prochaine, les entraîneurs du club devront refaire une formation de recyclage pour un coup d'environ 200€ en fonction du site de formation.

Nous devons également prévoir la formation de nouveaux arbitres et entraîneurs afin d'assurer la pérennité du club. Il faut savoir qu'un club qui n'a pas d'arbitre ne peut pas organiser de concours et qu'un club sans entraîneur n'arrive pas à fédérer ses adhérents sur le long terme puisque la progression des archers devient laborieuse.

Ces formations représentent un investissement financier pour le club mais il est nécessaire pour son développement.

Pour rappel, le club prend en charge 50% des frais de formation la première année. Les 50% restants sont versés suite à l'obtention du diplôme et après un engagement de 3 ans au sein du club de la part du bénéficiaire.

Florent VALLADE s'est porté volontaire pour suivre la formation d'arbitrage. Florent habite sur le continent et vient s'entraîner au sein du club depuis plusieurs années maintenant. Au vu de son investissement croissant auprès du club des ARCHERS DE RE, le Comité Directeur a décidé de prendre en charge, dès cette année, 50% de ses frais lié au paiement du péage du pont de l'Ile de Ré, soit 125€. Il faut savoir que la formation d'arbitrage est une formation longue avec un investissement personnel important en heure de cours sur le site de formation ainsi qu'un travail important à domicile, des déplacements fréquents pour se former durant les compétitions salles et extérieures (temps de route, frais de route, temps sur place...).

La participation des archers visiteurs durant la saison estivale nous a rapporté 180€.
 Cette participation permet de couvrir les frais d'entretien du pas de tir extérieur (réparation tondeuse, essence).

Concernant les licences, au vu des résultats listés ci-dessus, je propose de ne pas augmenter les tarifs pour l'année prochaine.
 Elles resteront donc à 125€ pour les adultes et 100€ pour les jeunes. A titre informatif, la licence jeune n'a pas augmenté depuis 2018.

PREVISIONNEL 2024 – 2025

CREDIT		DEBIT	
Licences	2500	Licences	1797
Subvention Mairie	1400	Matériel (mur de tir)	700
Animation		Matériel de tir et entrainement	700
Vide Grenier	1000	Fourniture de bureau	200
Concours	1200	achat de récompense	500
Visiteurs	200	assurance	150
Vente des tréteaux de maçon	250	Repas club (galette, AG, 14/07...)	500
		Aménagement extérieur	300
		changement de paille extérieurs	300
		réparation diverses	200
		dédommagement arbitres/président	100
		investissement matériel compétition	500
		entretien tondeuse	300
		formation entraîneur / arbitre (dédommagement Florent)	1000
		Oriflamme ARCHERS DE RE	100
TOTAL	6550	TOTAL	7347
TOTAL EXERCICE	-797		

Vote du rapport prévisionnel

Vote à l'unanimité

SYNTHESE DES CONCOURS DE L'ANNEE PASSEE

Prise de parole de Jean Louis Ruault :

Saison salle :

Nos compétiteurs ont participé à plusieurs concours dont celui de notre club, 8 archers ont participé à notre concours salle de novembre.

8 étaient présents au concours de Fontenay le Conte.

Par la suite beaucoup de difficultés à s'inscrire car tous les concours étaient complets dans la région, les inscriptions étant closes dès la sortie des mandats. Ceci s'explique par la localisation du championnat de France en Vendée. -Nous avons réussi à participer au concours de Fontenay mais beaucoup d'archers n'ont pas pu valider leur troisième concours nécessaire pour le classement national. Seul quelques archers ont pu faire une inscription en individuel.

4 ont participé au championnat départemental. Sans résultat probant.

Saison Extérieure :

Saison mitigée pour notre équipe en DRE. Descente en DR. Plusieurs années sans grand résultat aux points, mais sauvée par les duels. A nous de faire plus pour remonter l'année prochaine.

Je n'ai pas trouvé de résultat sur les autres TAE internationaux.

Stéphane nous a représenté sur différentes disciplines de parcours (Nature et 3D).

J'aimerais pouvoir créer un groupe « parcours » pour l'année prochaine. A voir comment l'organiser.

Pour les nouveaux arrivant, la seule façon de reconnaître un archer qui fait des concours, il suffit de regarder l'âne qui pend à son carquois.

Signe de reconnaissance des archers de Ré compétiteurs, porté avec fierté.....

Manifestations 2024/2025

Nous devons tenir la buvette du vide grenier de Saint Martin mais par équité, celle ci a été attribuée à l'APE de Saint Martin et aux COLS BLEUS , ces recettes vont nous manquer, cette buvette étant une de nos principales sources de revenus.

Notre concours 2 X 18 mètres et jeunes les 9 et 10 novembre 2024 . Un appel à bénévoles sera fait pour l'organisation, comme d'habitude. Les mandats sont en ligne, les passages de pont ont été demandés.

Le 10 janvier 2025 notre traditionnelle GALETTE DES ROIS .

Le 22 mars 2025 nettoyage du pas de tir extérieur si le temps le permet avec le 29 mars en date de repli .

Le 6 avril 2025 la clôture salle avec comme tous les ans des jeux, et un barbecue commun.

Le 27 avril 2025 notre concours Nature

Le 29 mai 2025 la buvette du vide grenier de Saint Martin.

Le 14 juillet 2025 notre fête du club chez Mamie.....

Le 7 septembre 2025 fête des associations

Voilà pour nos animations à venir,

Pour les autres informations,

Si nous perdons les buvettes des brocantes pourquoi ne pas proposer de faire une buvette des archers à la fête des associations avec une vente d'huîtres en dégustation . A voir .

A prévoir pour nos futures cibles , un emplacement de stockage dans la poudrière, dans la local servant de cantine aux ouvriers. (voir avec la mairie)

Voir également s'il y a possibilité d'agrandir le petit local de l'entrée du fond.

Il nous faut également prévoir la construction du toit de notre pas de tir extérieur, le bois étant déjà en notre possession récupéré gratuitement.

Un partenariat avec CENTRE OUEST ARCHERY a été signé, avec une remise de 10 % pour le club et une remise de 7 % pour les archers présentant leur licence valide.

La C.D.C. a proposé à Gaëlle les terrains de beach-volley dans le nouveau bâtiment du complexe sportif. Des créneaux horaires étant disponibles. A voir car plusieurs problèmes se posent, aire de jeu en sable (pas de

chaussures) problème de stockage des cibles etc.....

Une nouvelle commande de maillots aux couleurs du club est prévue. Avec une date butoir de commande mi décembre.

ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU

Il est temps de passer à l'élection à bulletin secret des nouveaux membres du bureau. Une liste des candidatures est distribuée aux archers présents et soumise à l'émargement des votes dont la liste sera jointe au présent compte rendu.

À l'unanimité, la liste proposée est validée et les archers élus se réuniront afin d'établir leur poste respectif.

A 21 heures 30 , l'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assistance pour sa confiance renouvelée et lève la séance.

Le Président en exercice :

Jean Louis RUAULT

Le Secrétaire en exercice :

Nadine HUET

La Trésorière :

Gaëlle LAMOUSSE

Le Chargé Informatique et D.P. :

Dominique DESQUIBES